FORMATION PROFESSIONNELLE 2021



EVALUER LE STATUT DE L'ENFANT CONFIE Suivi et partage d'expériences

--- En visioconférence sur une demi-journée ---

Les professionnels sont confrontés à de nombreuses questions éducatives, juridiques et éthiques lorsqu'il est question d'évaluer la situation d'un enfant, de sa famille et de ses relations.

Même en ayant acquis un savoir faire et de l'expérience, la confrontation avec les réalités du terrain tant dans les relations avec la famille de l'enfant, que dans la nécessaire collaboration entre collègues mène parfois à des impasses.

Il devient alors nécessaire de reprendre les situations avec des collègues d'autres départements, pouvant apporter de nouvelles pratiques et des éclairages différents. L'apport juridique, éducatif et éthique des intervenants pouvant également donner des éléments solides en réponse aux situations.

De nouveaux supports pratiques permettant d'interpeller les différentes instances seront diffusés ainsi que les fiches pratiques mises à jour.

OBJECTIFS:

- Répondre aux questions des travailleurs sociaux sur l'évaluation de la situation de l'enfant (tutelle caractériser le retrait d'autorité, le délaissement liens avec les parents vers une remise en vue d'adoption)
- > Reprendre les bases juridiques du changement de statut en étudiant les situations vécues posant des difficultés
- > S'approprier des documents facilitant les démarches vers la Cessec et vers le juge

PUBLIC : Professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance ayant déjà suivi une formation Conseil de Famille ou Cessec :

- Membres de Cessec
- Travailleurs sociaux en charge du suivi des enfants placés
- > Cadres travaillant en collaboration avec les travailleurs sociaux

MÉTHODOLOGIE:

- Apports des participants suivis d'échanges
- Analyses de cas
- ➤ Mises en situation
- > Remise de supports actualisés : fiches techniques, référentiels
- Réponses aux questions des participants et utilisation de leurs propres situations.

INTERVENANTS:

- Bertrand MORIN: Formateur, médiateur, ex directeur d'établissement médico-social
- <u>Lise-Marie SCHAFFHAUSER</u>: Juriste et formatrice en droit de la Famille

1